

DEVENEZ CANDIDAT AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES !

Aidez-nous à présenter notre liste **Défendre Les Enfants™** pour pouvoir aller porter la parole dans les médias et dans la sphère politique de la campagne aux Européennes :

Défense des droits parentaux : Réaffirmation de notre position de parent. Stop aux exclusions parentales.

Modernisation de la Justice : Plus d'automatisation, moins de traitement papier, enregistrement des audiences.

Stop aux problématiques d'argent : Suppression des intermédiaires obligatoires, prise en charge des frais par l'état.

Égalité Homme/Femme dans la famille : Promotion de la résidence alternée.

Placement Abusifs : Stop à la médiocrité et à l'absence de contre-pouvoir face aux services sociaux.

Portail Numérique pour l'Enfant : Avec carnet de santé, informations administratives et familiales, outils de visios...

Harmonisation Européenne : Suivi électronique des informations de l'enfant et de la famille dans la CEE, Code Civil...

Protection de l'Enfance : Accélération du rythme des interventions. Professionnalisation des intervenants.

Tous ces points sont développés dans notre programme disponible en ligne sur :

<https://www.defendre-les-enfants.fr>

Nous avons besoin de vous ! Il nous faut 160 dossiers de candidature pour supporter la tête de liste et lui permettre d'aller interpellier la sphère médiatico-politique.

Pour nous aider, c'est très simple : vous suivez bien le « mode d'emploi » ci-dessous, et vous nous les faites parvenir LE PLUS VITE POSSIBLE par courrier à l'adresse indiquée.



Je m'engage sur la liste « Défendre Les Enfants™ » conduite par Stéphane Lambert et présentée sur le site www.Defendre-Les-Enfants.fr lors des Européennes des 6 et 9 juin 2024. Je confirme que j'ai un casier judiciaire vierge, que je ne suis inscrit sur aucune une autre liste, que cet engagement n'est pas rémunéré, et que je n'utiliserai pas la campagne électorale pour promouvoir mes intérêts personnels. J'ai également pris connaissance du programme et des thèmes de la liste, par conséquent cet engagement est indéniablement maintenu jusqu'au 9 juin 2024.

Fait pour valoir ce que de droit,

A Le .../.../.....

Signature

Stéphane Lambert est président de l'association Équité Parentale, co-organisateur du mouvement du 16 mai 2018 et 16 janvier 2019, Webmaster du blog Le Sos des Papas de France, Animateur Radio (RLP 102.3 FM) de l'émission Famille Justice Enfance depuis 2019 (plus de 300 invités). Ingénieur Indépendant en Informatique , il porte publiquement les valeurs de l'égalité homme/femme dans la famille et de la protection des enfants depuis 2017.



Pour participer à la liste, c'est très simple et très rapide, il y a 3 étapes :

1/ Quatre documents sont à joindre à votre envoi POSTAL :

- L'engagement de la page 1 du présent document daté/signé
- Une copie d'un document d'identité (Carte d'Identité recto/verso, Passeport)
- Une attestation d'inscription sur une LISTE ÉLECTORALE de moins de 30 jours

(comportant nom, prénoms, etc.) délivrée par le maire de la commune d'inscription ou bien générée sur le site (délivré en quelques secondes) :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

- Le CERFA dûment rempli (joint à cet email) ou téléchargeable ici :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R17596>

* Il est possible d'envoyer les documents liste électorale (pdf) et copie identité par email.

* Le casier judiciaire n'est nécessaire que si vous n'êtes pas inscrit sur une liste électorale.

* Si vous êtes ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne autre que la France, il faudra rajouter un document rédigé avec votre adresse de domiciliation en France, la dernière collectivité locale ou circonscription où vous avez été inscrit en dernier lieu dans votre état de nationalité, attester que vous n'êtes pas privé de droit de vote dans votre état d'origine, et indiquer que vous n'exercerez votre droit de vote uniquement en France. C'est un peu compliqué, contactez-nous si vous avez des questions sur ce point.

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/scrutins/elections-europeennes/europeennes-2024-je-suis-candidat>

2. Comment remplir correctement le formulaire CERFA ?

Vous avez le choix entre deux solutions :

1er solution

- a) Vous préremplissez le CERFA sur votre ordinateur jusqu'à la dernière case « DATE »
- b) Vous imprimez ce document prérempli, puis vous le complétez de manière lisible au stylo (bleu de préférence) par la mention manuscrite et votre signature

2nd solution

- a) Vous imprimez le document vierge du CERFA
- b) Vous le remplissez en MAJUSCULE et en noir jusqu'à la case « DATE »
- c) Vous terminez par la mention manuscrite (votre écriture habituelle) de façon lisible au stylo (bleu de préférence), puis votre signature

3. Avant de poster, bien vérifier les 3 point suivants :

➤ Est-ce qu'il y a bien les 4 documents, dont 2 qui doivent être signés (le Cerfa + l'engagement) ?

➤ Les Noms et Prénoms du CERFA sont-ils bien les mêmes que ceux qui sont inscrits sur l'attestation d'inscription sur une liste électorale ?

➤ Avez-vous bien écrit sur le CERFA à la main au stylo bic (bleu de préférence) « *La présente signature marque mon consentement à me porter candidat à l'élection au Parlement Européen sur la liste menée par Stéphane Lambert* » ?

Si oui, BRAVO ! Vous pouvez maintenant envoyer votre courrier par la poste à l'adresse suivante :

Stéphane Lambert
Appartement 11
7 Chemin des Feutres du Toulon
24000 Périgueux